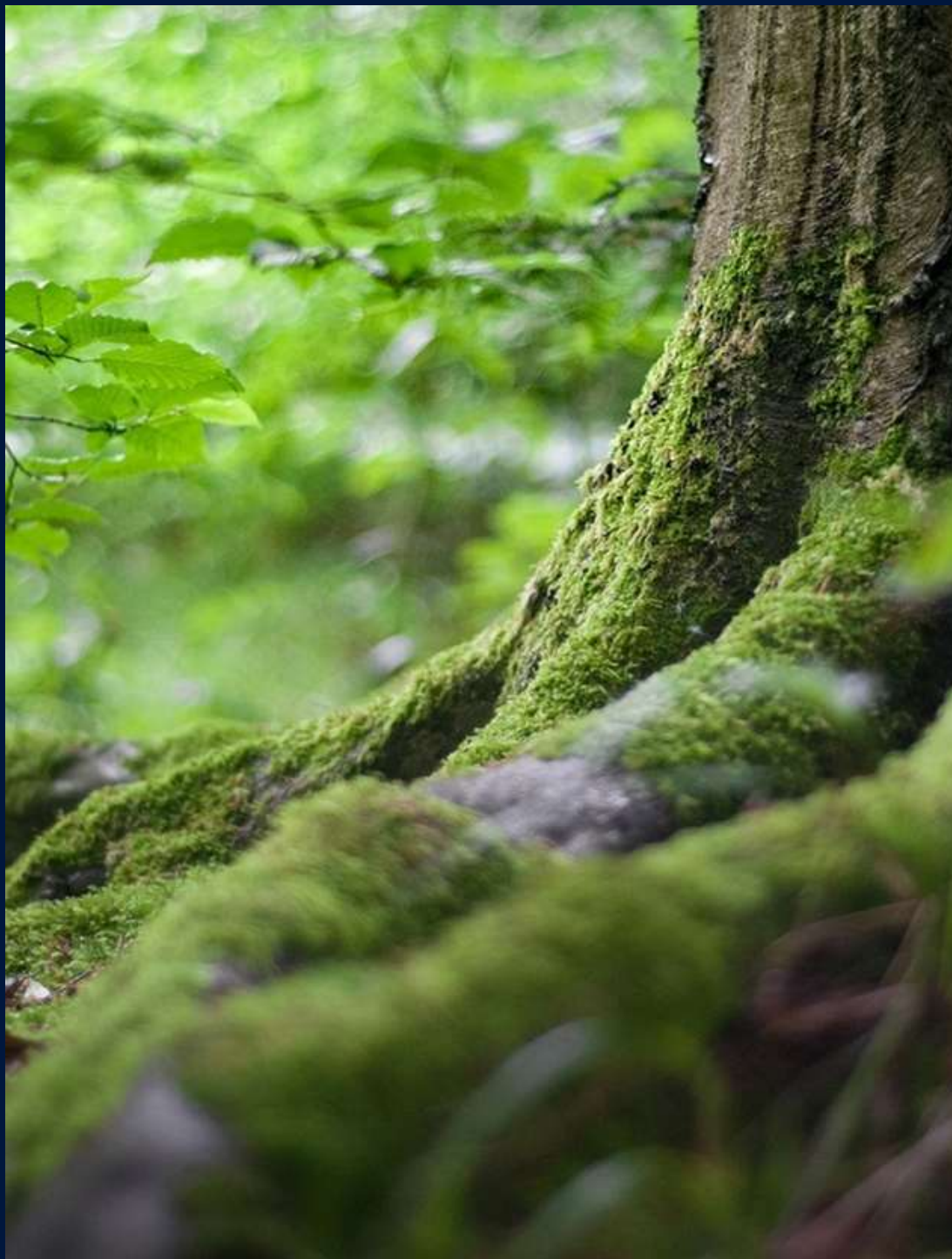




DIAGNOSTIC ZONES HUMIDES

Parc photovoltaïque – Mouhet (36)

GIRASOL

Sommaire

1. PRÉAMBULE	3
1.1. Cadre de l'étude.....	3
1.2. Localisation de la zone d'étude	3
1.3. Méthodologie inventaires de zones humides – critère pédologique.....	5
2. ÉTAT INITIAL	9
2.1. Étude des zones humides	9
2.1.1. Profil altimétrique.....	9
2.1.2. Contexte hydrographique	10
2.1.3. Contexte hydrogéologique.....	13
2.1.4. Contexte géologique	15
2.1.5. Contexte pédologique	17
2.1.1. Potentialités de zones humides.....	21
2.2. Diagnostic zones humides – critère pédologique	23
2.2.1. Analyse de la parcelle	23
2.2.2. Résultats des sondages pédologiques.....	25
3. Conclusion	31

Table des illustrations

Cartes

Carte 1 : Carte de l'occupation des sols de la commune en 2018 (Corine Land Cover)	3
Carte 2 : Localisation du site d'étude	4
Carte 3 : Réseau hydrographique de la zone d'étude (1)	11
Carte 4 : Réseau hydrographique de la zone d'étude (2)	12
Carte 5 : Carte de sensibilité au risque de remontée de nappe (BRGM)	14
Carte 6 : Contexte géologique de l'aire d'étude (BRGM).....	16
Carte 7 : Carte des sols (geoportail)	20
Carte 8 : Milieux potentiellement humides (sig.reseau-zones-humides)	22
Carte 9 : Localisation des sondages pédologiques	24
Carte 10 : Résultats des sondages pédologiques	30

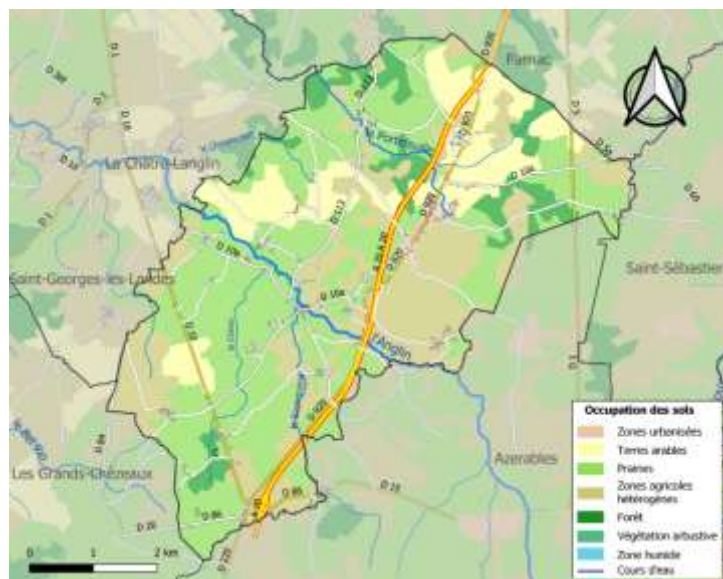
1. PRÉAMBULE

1.1. Cadre de l'étude

L'objectif de la présente étude est d'identifier, de localiser et de délimiter des zones humides potentielles au sein de plusieurs parcelles selon le critère pédologique et la réglementation en vigueur. Une campagne de terrain a été menée afin de réaliser des sondages, de déterminer les profils pédologiques de ces prélèvements, et leur caractère humide ou non.

1.2. Localisation de la zone d'étude

Les parcelles d'étude se situent dans la **région Centre-Val de Loire**, dans le **département de l'Indre**, sur la **commune de Mouhet (36)**, au sud-ouest de la commune. Les parcelles concernées sont les suivantes : 000 OD 1112 et 000 OD 1113.



Carte 1 : Carte de l'occupation des sols de la commune en 2018 (Corine Land Cover)

Mouhet est catégorisée commune rurale à habitat très dispersé, selon la grille communale définie par l'INSEE (2022). Elle est située hors unité urbaine et hors attraction des villes. Le territoire communal est marqué par l'importance des territoires agricoles (91,7 % en 2018, selon Corine Land Cover). Le climat correspond un climat océanique altéré ; la commune se situe dans la région climatique Ouest et nord-ouest du Massif central.

La commune est traversée par la rivière Anglin, de l'ouest à l'est. Elle est aussi traversée par les ruisseaux la Bazonnerie et le Portefeuille. Plusieurs étangs et petits points d'eau se trouvent sur la commune.

La parcelle se trouve en **zone agricole bocagère**, au nord d'une **zone résidentielle** correspondant au lieu-dit « Lacoux ». Elle est entourée par **plusieurs prairies temporaires et permanentes** ainsi que par des cultures de céréales. Quelques petits bois de feuillus sont situés dans les environs. Plusieurs étangs se trouvent dans un rayon de 300 m au nord-est et au sud-ouest, et le ruisseau du Chiton est présent à environ 360 m à l'est.



Carte 2 : Localisation du site d'étude

*Diagnostic Zones humides
Janvier 2026*

1.3.Méthodologie inventaires de zones humides – critère pédologique

L'arrêté du 24 juin 2008 vient préciser la méthodologie à appliquer pour délimiter une zone humide
L'arrêté du 24 juin 2008 vient préciser la méthodologie à appliquer pour délimiter une zone humide dans le cadre de la réglementation relative à la police de l'eau.

Des sondages sont d'abord réalisés à l'aide d'une tarière manuelle type Edelman. La profondeur d'investigation est de 1,20 m si possible. Généralement, un sondage est effectué par secteur homogène selon les conditions mésologiques, et selon des transects perpendiculaires de part et d'autre de la frontière supposée de la zone humide.



Figure 1 : Tarière manuelle Edelman

Les sols caractéristiques de zones humides sont ensuite identifiés selon les classes d'hydromorphie (GEPPA, 1981 - cf. Figure 2), ils correspondent :

1 - A tous les histosols qui connaissent un engorgement permanent en eau provoquant l'accumulation de matières organiques peu ou pas décomposées (classe d'hydromorphie H du GEPPA). L'horizon histique est composé de matériaux organiques plus ou moins décomposés, débutant à moins de 0,50 m par rapport à la surface du sol et d'une épaisseur d'au moins 0,50 m.

2 - A tous les réductisols qui connaissent également un engorgement en eau permanent à faible profondeur qui se traduit par des traits réductiques gris-bleuâtres ou gris-verdâtres (présence de fer réduit) ou grisâtres (en l'absence de fer) débutant à moins de 0,50 m par rapport à la surface du sol. Ces sols correspondent aux classes VI c et d du GEPPA.

3 - Aux autres sols caractérisés par :

- Des traits rédoxiques (taches rouilles ou brunes -fer oxydé- associées ou non à des taches décolorées et des nodules et concrétions noires -concrétions ferro-manganiques) débutant à moins de 0,25 m de profondeur/sol et se prolongeant et s'intensifiant en profondeur : sols des classes V a, b, c et d du GEPPA.
- Ou des traits rédoxiques débutant à moins de 0,50 m de profondeur/sol, se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur, et des traits réductiques apparaissant entre 0,80 m et 1,20 m de profondeur/sol. Ces sols correspondent à la classe IV d du GEPPA.

Dans le cas particulier de certains sols, il convient d'analyser les conditions hydrogéomorphologiques, en particulier les variations saisonnières de la nappe et la durée d'engorgement en eau afin d'apprécier la saturation plus ou moins prolongée par l'eau dans les 50 premiers centimètres du sol.

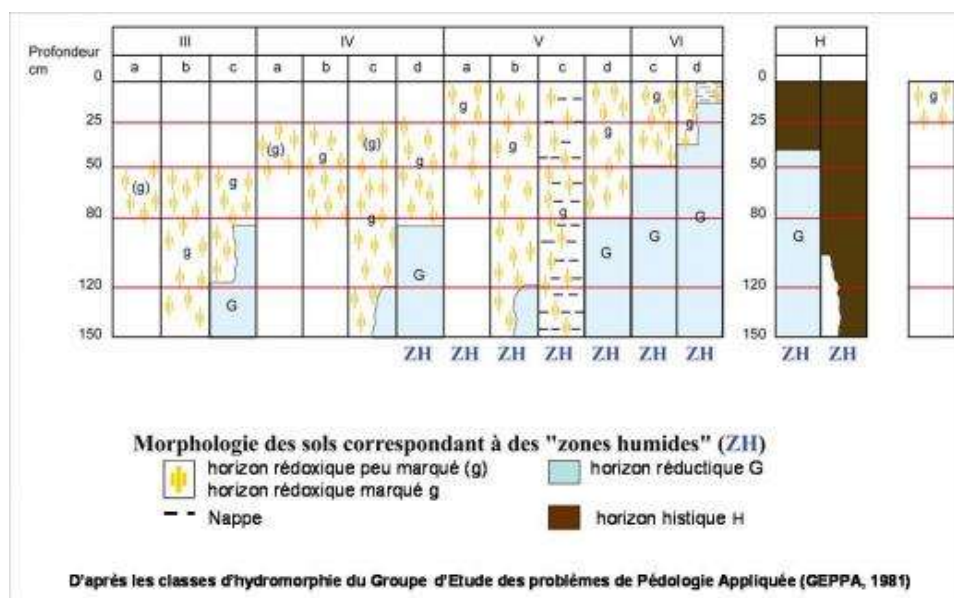


Figure 2 : Caractérisation des sols de zones humides (GEPPA)

Les traits rédoxiques (photos ci-dessous) résultent d'engorgements temporaires par l'eau avec pour conséquence principale des alternances d'oxydation et de réduction. Le fer réduit (soluble), présent dans le sol, migre sur quelques millimètres ou quelques centimètres puis re-précipite sous formes de taches ou accumulations de rouille, nodules ou films bruns ou noirs. Dans le même temps, les zones appauvries en fer se décolorent et deviennent pâles ou blanchâtre.



Figure 3 : Exemples de traits rédoxiques et d'hydromorphie

Les sondages sont réalisés selon une densité variable, laissée à l'appréciation de l'intervenant sur site. Cette densité est fonction du découpage parcellaire, des indices de surfaces (topographie, secteurs en eau, rupture de végétation, différences de couleur superficielles ou de pierrosité du terrain, ...), et des informations de profondeur (zones humides avérées ou suspectées, limites géologiques identifiées, sols changeants, premières identifications, ...). En pratique, un sondage au minimum est prévu par secteur homogène, avec des points répartis de part et d'autre des limites supposées de la zone humide, le long de transects perpendiculaires. Lorsque la délimitation est incertaine, un point est positionné tous les 20

à 30 mètres, et deux points sont systématiquement implantés de part et d'autre de chaque limite identifiée (un en zone humide et un hors zone humide). Pour une emprise d'environ 5 000 m², cette méthode conduit généralement à la réalisation de 8 à 15 sondages, garantissant ainsi une cartographie précise et représentative du terrain.

Campagne de terrain

Les investigations pédologiques ont été effectuées le 28 janvier 2026, par temps nuageux. Les dernières précipitations (< 1 mm) ont eu lieu 1 jours avant la campagne de terrain.

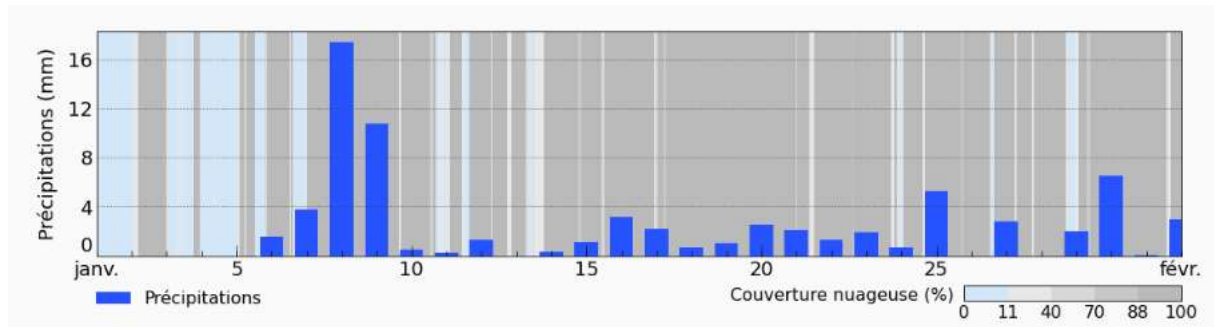


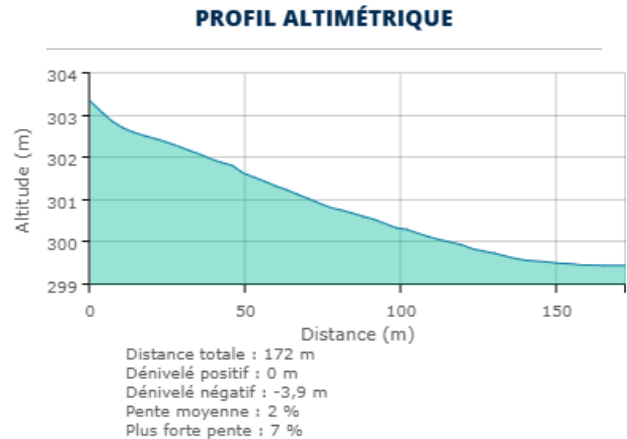
Figure 4 : Précipitations à Mouhet en janvier 2026 (Weather Archive Arles – meteoblue)

2. ÉTAT INITIAL

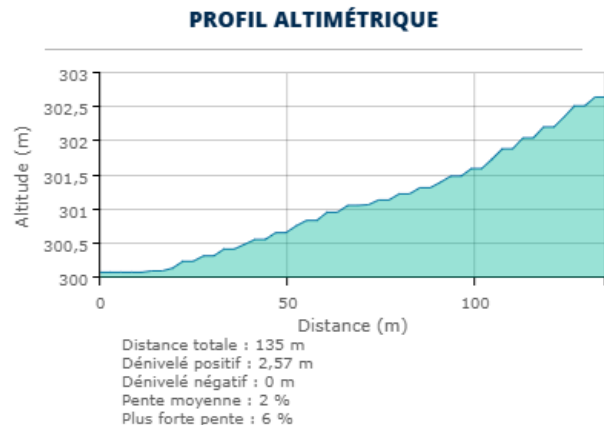
2.1. Étude des zones humides

2.1.1. Profil altimétrique

Profil ouest / est : pente orientée est



Profil nord / sud : pente orientée nord



Le site est caractérisé par une topographie en **pente douce**, principalement **orientée vers l'est et le nord**, avec une **inclinaison moyenne d'environ 2 %**. Cette configuration influence directement la circulation et l'accumulation des eaux de surface et de subsurface. En effet, les zones situées en contrebas de ces pentes constituent des secteurs privilégiés pour l'engorgement temporaire ou durable des sols, pouvant ainsi favoriser l'expression de traits hydromorphes.

2.1.2. Contexte hydrographique

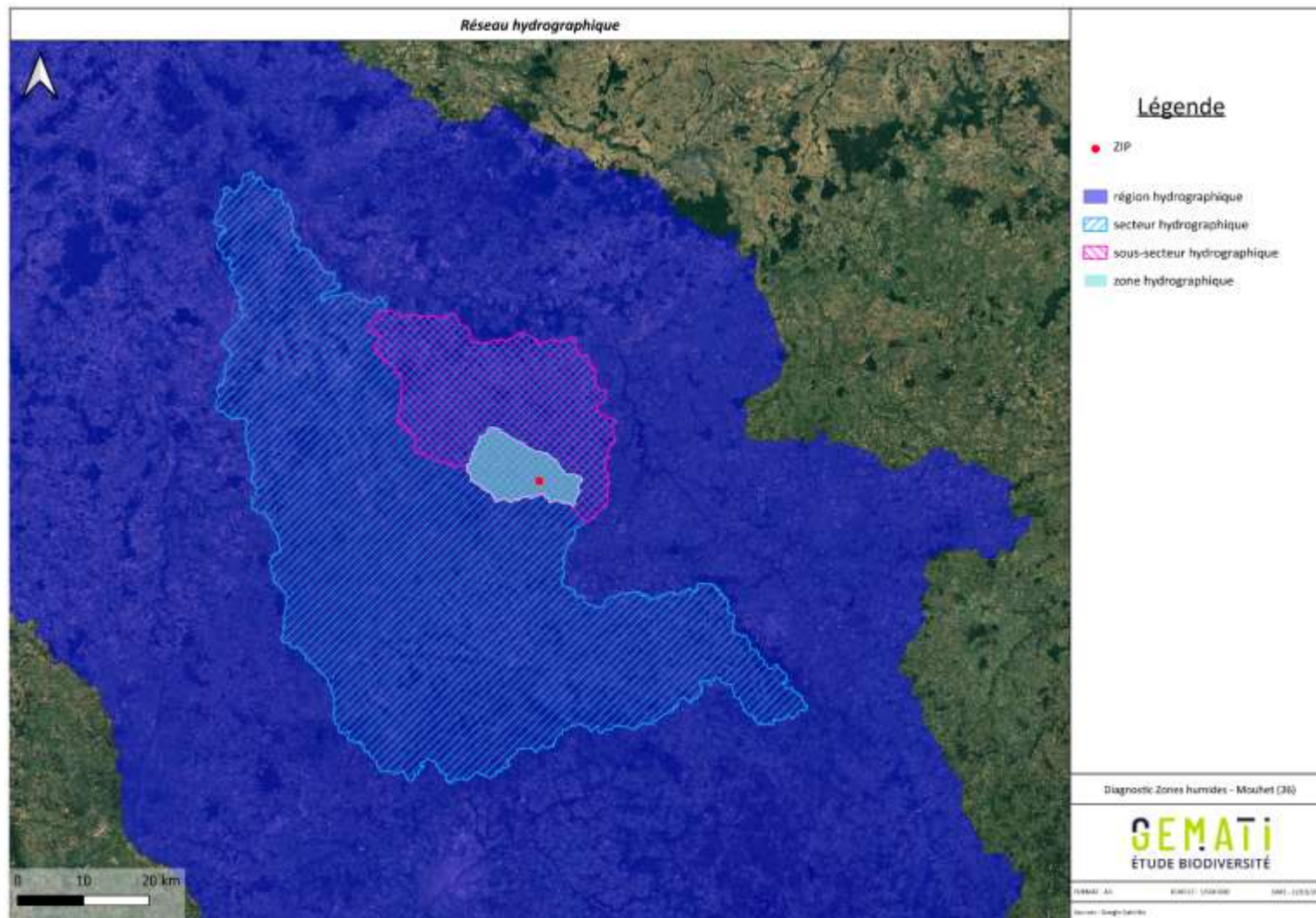
La zone d'étude se situe dans :

- La région hydrographique de la Loire de la Vienne (inclus) à la Maine (non inclus)
- Le secteur hydrographique de la Gartempe et ses affluents
- Le sous-secteur hydrographique de l'Anglin de sa source à la Benaize (non inclus)
- La zone hydrographique de l'Anglin de sa source au Bel Rio (inclus)

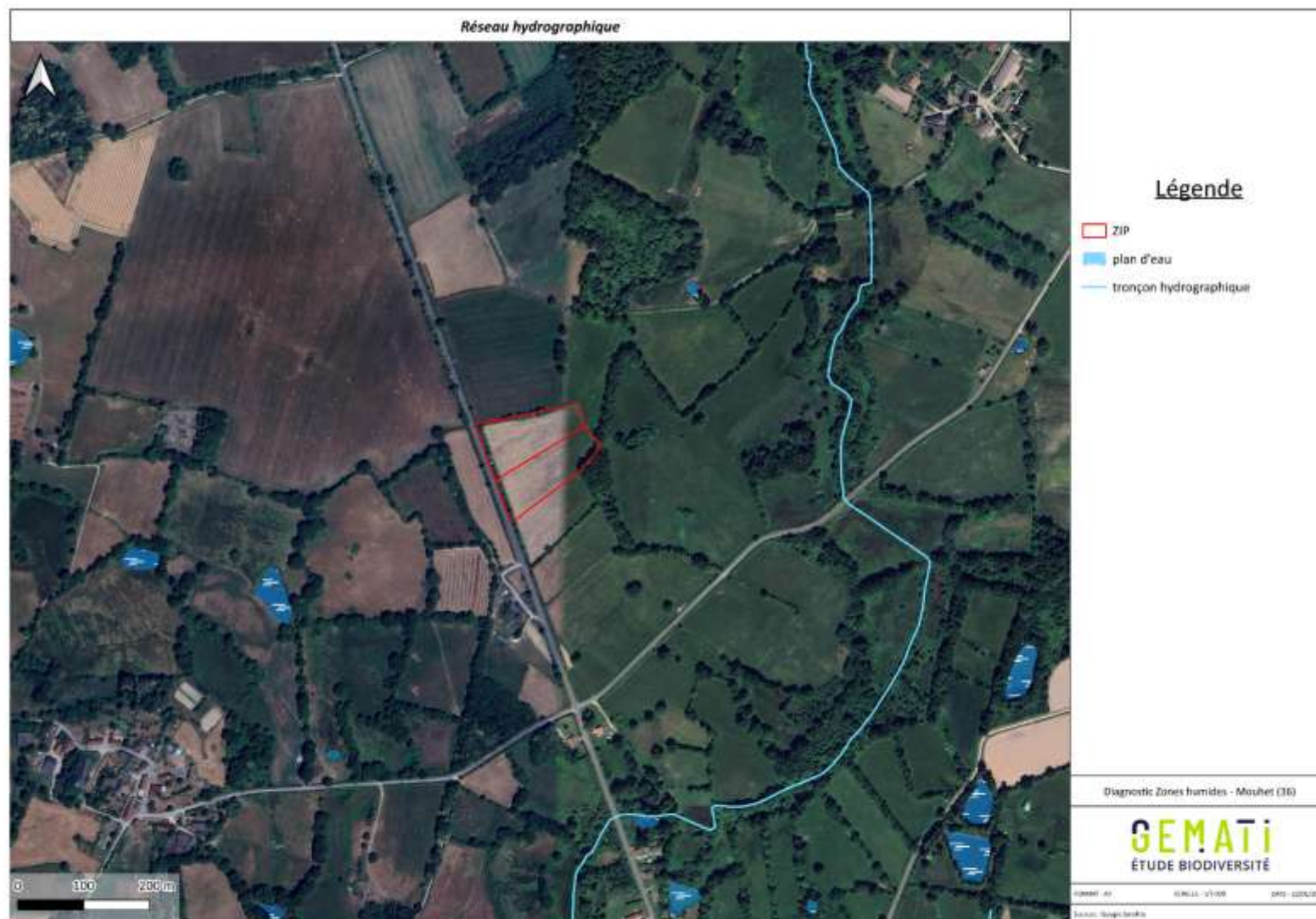
Sur le plan hydrographique, la commune de Mouhet est traversée par plusieurs cours d'eau : la rivière Anglin, de l'ouest vers l'est. Elle est aussi traversée par le ruisseau la Bazonnerie, le ruisseau le Portefeuille, et par le ruisseau le Chiton. Plusieurs étangs et petits points d'eau se trouvent sur la commune.

À l'échelle de l'aire d'étude, aucun cours d'eau ne traverse directement la zone d'implantation potentielle (ZIP) du projet. Néanmoins, le ruisseau du Chiton est présent à environ 360 m à l'est, et un plusieurs étangs se trouvent dans un rayon de 300 m au nord-est et au sud-ouest.

Les fossés remplissent des fonctions de drainage et jouent un rôle dans la collecte des eaux de ruissellement. Ainsi, une attention particulière sera portée sur la présence de fossés au niveau de l'aire d'étude lors des inventaires.



Carte 3 : Réseau hydrographique de la zone d'étude (1)

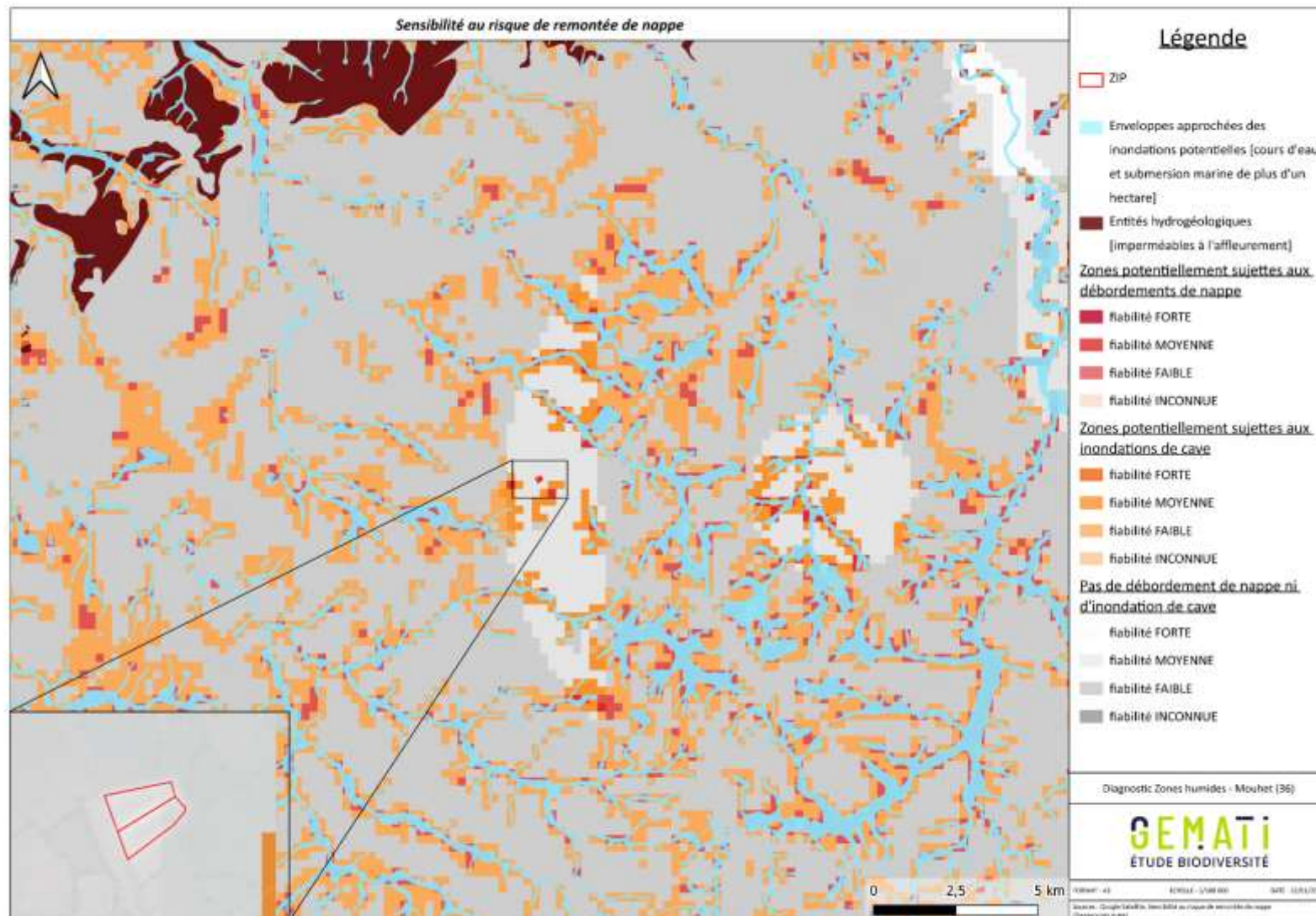


Carte 4 : Réseau hydrographique de la zone d'étude (2)

2.1.3. Contexte hydrogéologique

D'après la carte de sensibilité au risque de remontées de nappe du BRGM, **la ZIP serait située au sein d'une zone qui n'est pas sujette au débordement de nappe, ni aux inondations de cave.** Cependant, ces informations sont à recontextualiser. En effet, ces cartes réalisées par le BRGM, indiquant les zones concernées par des remontées de nappes, sont éditées à l'échelle 1/100 000.

On parle d'**inondation par remontée de nappes** lorsque l'inondation est **provoquée par la montée du niveau de la nappe phréatique jusqu'à la surface du sol.** Ce phénomène survient **lorsque l'alimentation naturelle des nappes dépasse leur vidange vers les exutoires naturels.** En France, les remontées de nappes **se produisent principalement dans des aquifères calcaires ou crayeux importants** (calcaires jurassiques de la région de Caen, craie de Picardie, du Nord et de Champagne).



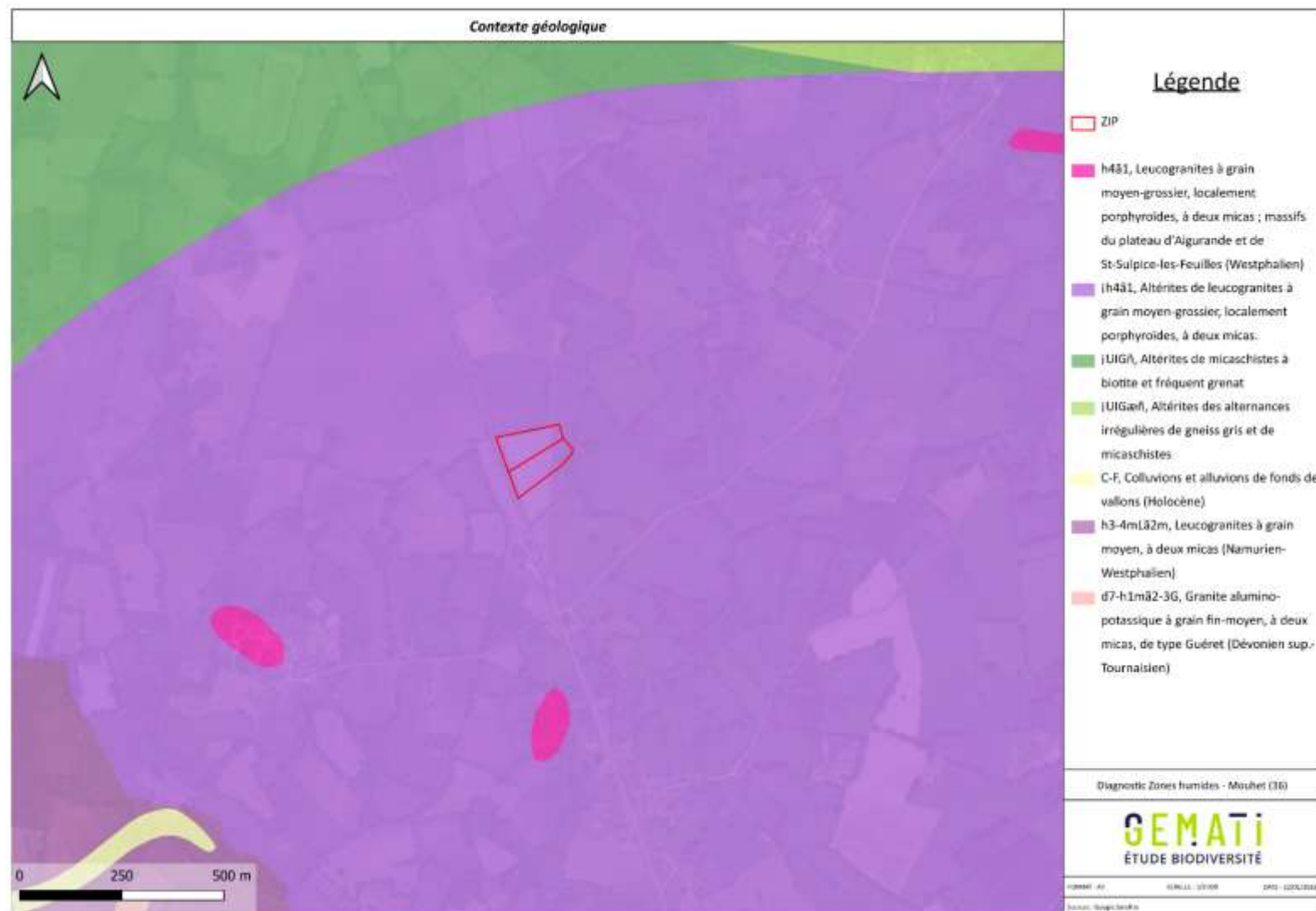
Carte 5 : Carte de sensibilité au risque de remontée de nappe (BRGM)

2.1.4. Contexte géologique

Les cartes géologiques fournissent des informations à différentes échelles sur le type (roches) et l'origine (chronologie) du sous-sol.

D'après la carte géologique départementale à 1/50 000 (BRGM), **l'aire d'étude est localisée essentiellement sur des altérites de leucogranites à grain moyen-grossier, localement porphyroïdes, à deux micas.**

Il s'agit de matériaux provenant de la dégradation progressive de roches granitiques claires, composées de cristaux visibles à l'œil nu. Avec le temps, l'action de l'eau, du gel et des variations de température fragmente ces roches en éléments plus fins, formant des sols sableux mêlés d'argile. Ces altérites traduisent l'évolution d'un massif granitique ancien exposé en surface depuis longtemps, et constituent généralement des sols bien drainés, mais sensibles à l'érosion.



Carte 6 : Contexte géologique de l'aire d'étude (BRGM)

2.1.5. Contexte pédologique

D'après la carte des sols, la parcelle d'étude est située sur le **type de sol dominant : BRUNISOL (50%)**, composé de **6 unités typologiques de sols** :

- Sol sableux, texture de surface (SA/SL), souvent caillouteux (chaos), sain à moyennement hydromorphe, moyennement profond, sur arène granitique, puis granite à faible profondeur (Leucogranite), pouvant être associé à des Rankosol.
 - o Type de sol : BRUNISOL (CPCS = BRUN ACIDE), oligosaturé
 - o Matériau parental : LEUCOGRANITE PLUS OU MOINS ARENISE
- Sol sableux très superficiel, texture de surface (SL), incluant des chaos, sain, sur granite à faible profondeur (Leucogranite), en association avec des Lithosols.
 - o Type de sol : RANKOSOL
 - o Matériau parental : LEUCOGRANITE NON ARENISE
- Sol très hydromorphe de vallon colluvial, texture sableuse (LS/LSA/SL/SA), organique, moyennement profond à profond, développé dans des colluvions sableuses issues des dépôts détritiques, arènes du socle métamorphique et granitique.
 - o Type de sol : REDOXISOL, mésosaturé, colluvial
 - o Matériau parental : COLLUVIONS A TEXTURES SABLEUSES
- Sol sableux, texture de surface (SA/SL), non caillouteux (parfois des chaos), moyennement hydromorphe à hydromorphe, plus ou moins profond, sur arène granitique, puis granite en profondeur (Leucogranite), souvent associé à des Rankosol.
 - o Type de sol : BRUNISOL, luvique, oligosaturé, rédoxique
 - o Matériau parental : LEUCOGRANITE ARENISE
- Sol très hydromorphe de vallon colluvial, acide, à texture de surface principalement (LSA/SA/AS), organique, moyennement profond, à caractère planosolique marqué, développé sur des colluvions issues des dépôts détritiques ou des arènes granitiques.
 - o Type de sol : PLANOSOL, rédoxique, colluvial
 - o Matériau parental : COLLUVIONS ISSUS DES MATERIAUX DETRTIQUES (EOCENE/TRIAS)
- Tourbe acide de vallon colluvial, principalement sur le socle métamorphique, tourbe brune dès la surface.
 - o Type de sol : HISTOSOL acide
 - o Matériau parental : TOURBE ACIDE

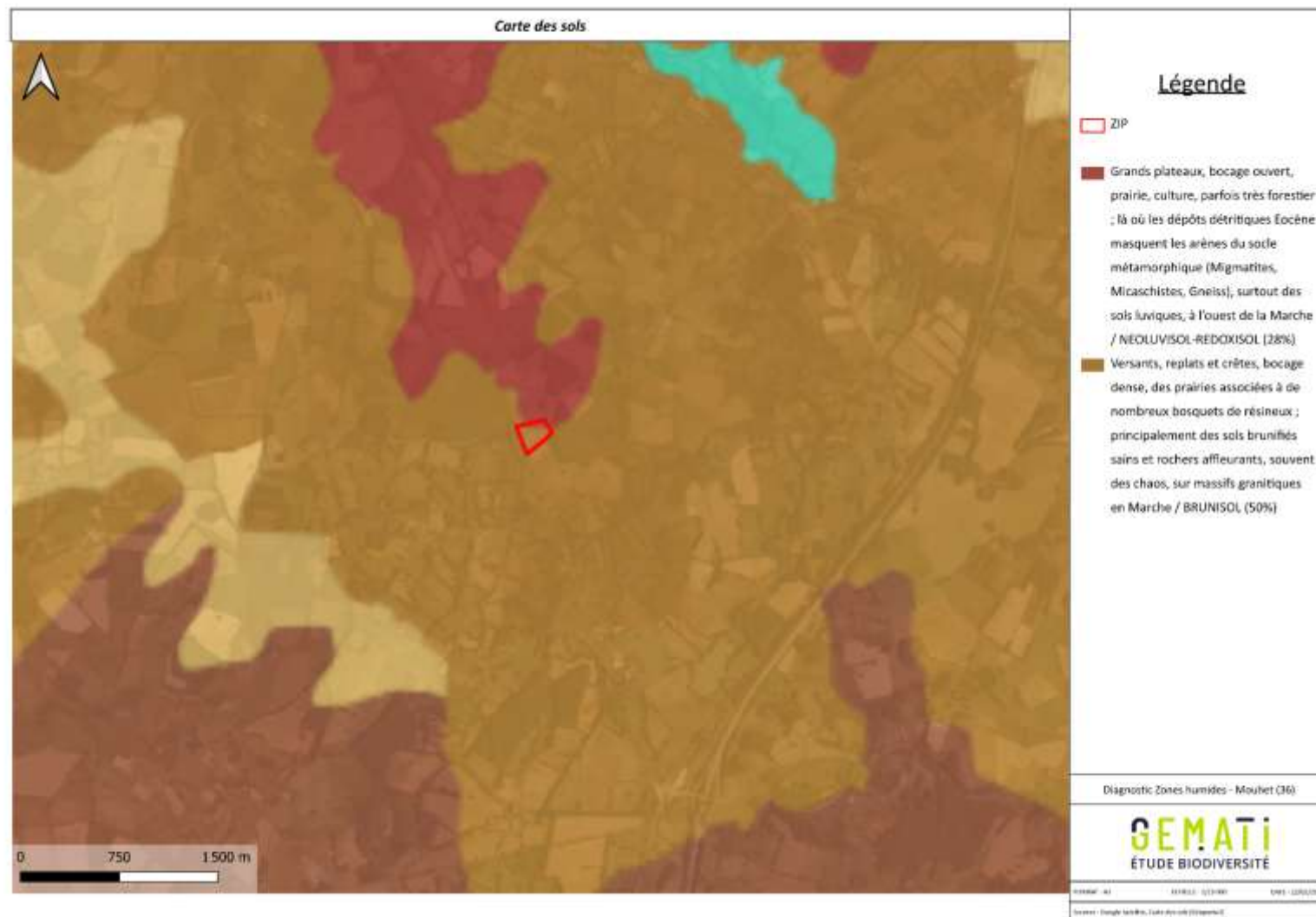
Les **brunisols** sont des sols ayant des horizons relativement peu différenciés (textures et couleurs très proches), moyennement épais à épais (plus de 35cm d'épaisseur). Ces sols sont caractérisés par un horizon intermédiaire dont la structure est nette (présence d'agrégats ou mottes), marquée par une forte porosité. Les brunisols sont des sols non calcaires. Ils sont issus de l'altération in situ du matériau parental pouvant être de nature très diverse. (*Les sols dominants en France métropolitaine – GisSol, 2019*).

Une portion au nord de la parcelle est située sur le **type de sol dominant : NEOLUVISOL-REDOXISOL (28%)** composé de **8 unités typologiques de sols** :

- Sol limoneux, sur schiste, à texture de surface (LS/LSA), non caillouteux, profond, très hydromorphe, sur arène de Gneiss (texture SA/LSA).
 - o Type de sol : NEOLUVISOL-REDOXISOL, mésosaturé
 - o Matériau parental : COUVERTURE LIMONEUSE SUR ARENE DE GNEISS
- Sol limoneux, sur schiste, à texture de surface (LS), non caillouteux, moyennement profond à profond, hydromorphe, sur arène de Micaschistes (principalement texture LSA).
 - o Type de sol : NEOLUVISOL-REDOXISOL, mésosaturé
 - o Matériau parental : COUVERTURE LIMONEUSE SUR ARENE DE MICASCHISTES
- Sol profond sur schiste, à texture de surface (SL/SA), non caillouteux, très hydromorphe, issu de recouvrement résiduel de l'Eocène détritique, reposant sur les arènes du socle.
 - o Type de sol : NEOLUVISOL-REDOXISOL, resaturé
 - o Matériau parental : RECOUVREMENT DE L'EOCENE DETRITIQUE SUR ARENE METAMORPHIQUE (MICASCHISTE, MIGMATITE)
- Sol très hydromorphe de vallon colluvial, texture sableuse (LS/LSA/SL/SA), organique, moyennement profond à profond, développé dans des colluvions sableuses issues des dépôts détritiques, arènes du socle métamorphique et granitique.
 - o Type de sol : REDOXISOL, mésosaturé, colluvial
 - o Matériau parental : COLLUVIONS A TEXTURES SABLEUSES
- Sol moyennement profond, principalement à texture de surface (LSA/SL/SA), peu caillouteux, très hydromorphe, reposant principalement sur des matériaux argilo-sableux, plus rarement argileux, de l'Eocène détritique.
 - o Type de sol : BRUNISOL-REDOXISOL, luvique, naturellement oligosaturé
 - o Matériau parental : PRINCIPALEMENT ARGILE SABLEUSE DE L'EOCENE DETRITIQUE
- Sol brun sur schiste, à texture de surface LSA, non caillouteux, profond, hydromorphe, sur arène de Migmatites (texture SA), puis roche en profondeur (> 120 cm).
 - o Type de sol : BRUNISOL-REDOXISOL, luvique, mésosaturé
 - o Matériau parental : MIGMATITES TRES ARENISES
- Sol limoneux, sur schiste, à texture de surface (LS/LSA), non caillouteux, moyennement profond, très hydromorphe, sur arène de Migmatites (principalement texture AS/SA).
 - o Type de sol : NEOLUVISOL-REDOXISOL, mésosaturé
 - o Matériau parental : COUVERTURE LIMONEUSE SUR ARENE DE MIGMATITES
- Sol brun sur schiste, à texture de surface LSA, non caillouteux, profond, hydromorphe à moyennement hydromorphe, sur arène de Micaschistes (texture LSA), puis roche en profondeur (> 120 cm).
 - o Type de sol : BRUNISOL, luvique, mésosaturé, rédoxique

- Matériau parental : MICASCHISTES TRES ARENISES

Les **néoluvisols-rédoxisols** présentent à la fois les critères des **néoluvisols**, présentant un lessivage (entraînement en profondeur) modéré d'argile et de fer et des **rédoxisols**, présentant un engorgement temporaire en eau qui se traduit par une coloration bariolée du sol. (*Les sols dominants en France métropolitaine – GisSol, 2019*).



Carte 7 : Carte des sols (geoportail)

2.1.1. Potentialités de zones humides

Selon le réseau SIG zones humides, il n'existe **aucune probabilité de milieux potentiellement humides au sein de la ZIP**. Cependant, cette information est à recontextualiser. En effet, cet outil cartographique recherche les inventaires de zones humides sur le territoire national (hors agence de l'eau RMC). Il n'a pas de prétention d'exhaustivité et n'est en aucun cas un outil réglementaire. L'absence de résultat ne signifie donc pas forcément l'absence de zone humide.



Carte 8 : Milieux potentiellement humides (sig.reseau-zones-humides)

2.2. Diagnostic zones humides – critère pédologique

2.2.1. Analyse de la parcelle

Concernant le nombre de sondages, le maillage est systématiquement adapté à l'hétérogénéité du site et aux observations réalisées sur le terrain. A minima, **un sondage est prévu par secteur homogène**, avec des points disposés **de part et d'autre des limites supposées d'une zone humide**, le long de transects perpendiculaires.

La cartographie des zones humides repose sur cette méthodologie : mise en place de transects perpendiculaires aux limites présumées, réalisation de sondages pédologiques, puis report et interpolation des résultats sur fond cadastral et orthophotographique. La limite est tracée au plus près des relevés et peut être affinée **en tenant compte de la topographie, de l'hydrologie et des continuités écologiques**.

Ainsi, **un total de 16 sondages ont été réalisés** jusqu'à une profondeur maximale de 50 cm. Cette profondeur couvre la zone dans laquelle doivent apparaître les premiers traits d'hydromorphie définis par l'arrêté du 24 juin 2008 et son guide d'identification des sols de zones humides. L'absence totale de marqueurs observée dans cette tranche rend donc inutile toute investigation plus profonde. Les sondages montrent un sol dépourvu de traces d'hydromorphie sur les premiers 50 cm, ce qui traduit un milieu bien drainé, non soumis à des engorgements prolongés ou réguliers. Conformément au guide GEPPA, les sols étudiés se situent en dehors des classes H, VI, V et IVd.

Ces constats permettent de conclure que les sols ne répondent pas aux critères pédologiques de délimitation des zones humides et qu'ils relèvent d'une classe GEPPA non hydromorphe.

Tableau 1 : Synthèse des facteurs limitants rencontrés lors des investigations pédologiques pour l'identification des zones humides

	Absents	Ponctuels	Nombreux	Généralisés
Végétation dense ou haute		X		
Labour frais	X			
Haies	X (autour de la Zip=			
Compacité excessive		X		
Sols gelés	X			
Quartz ou graves conduisant au refus de tarière		X		



Carte 9 : Localisation des sondages pédologiques

2.2.2. Résultats des sondages pédologiques

Sondage 1

Profondeur du sondage	Morphologie des sols	Sol non humide (Classe III – GEPPA)
0 à 0,25 m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	
0,25m à 0,50m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	



Image 1 : Sondage 1

Sondage 2

Profondeur du sondage	Morphologie des sols	Refus
0 à 0,25 m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	
0,25 m à 0,35 m	<i>arrêt sondage – refus sur éléments grossiers (cailloux)</i>	

Sondage 3

Profondeur du sondage	Morphologie des sols	Sol non humide (Classe III – GEPPA)
0 à 0,25 m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	
0,25m à 0,50m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	



Image 2 : Sondage 3

Sondage 4

Profondeur du sondage	Morphologie des sols	Sol non humide (Classe IVa – GEPPA)
0 à 0,25 m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	
0,25m à 0,50m	Horizon rédoxique peu marqué (g)	
0,50 à 0,80 m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	



Image 3 : Sondage 4

Sondage 5

Profondeur du sondage	Morphologie des sols	Sol non humide (Classe IVa – GEPPA)
0 à 0,25 m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	
0,25m à 0,50m	Horizon rédoxique peu marqué (g)	
0,50 à 0,80 m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	



Image 4 : Sondage 5

Sondage 6

Profondeur du sondage	Morphologie des sols	Sol non humide (Classe IVa– GEPPA)
0 à 0,25 m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	
0,25 à 0,50 m	Horizon rédoxique peu marqué (g)	
0,50 à 0,80 m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	



Image 5 : Sondage 6

Sondage 8

Profondeur du sondage	Morphologie des sols	Sol non humide (Classe III – GEPPA)
0 à 0,25 m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	
0,25m à 0,50m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	



Image 6 : Sondage 8

Sondage 9

Profondeur du sondage	Morphologie des sols	Sol non humide (Classe III – GEPPA)
0 à 0,25 m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	
0,25m à 0,50m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	



Image 7 : Sondage 9

Sondage 10

Profondeur du sondage	Morphologie des sols	Sol non humide (Classe III – GEPPA)
0 à 0,25 m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	
0,25m à 0,50m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	



Sondage 11

Profondeur du sondage	Morphologie des sols	Sol non humide (Classe III – GEPPA)
0 à 0,25 m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	
0,25m à 0,50m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	



Image 8 : Sondage 11

Sondage 12

Profondeur du sondage	Morphologie des sols	Sol non humide (Classe IVa – GEPPA)
0 à 0,25 m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	
0,25 à 0,50 m	Horizon rédoxique peu marqué (g)	
0,50 à 0,80 m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	



Image 9 : Sondage 12

Sondage 13

Profondeur du sondage	Morphologie des sols	Sol non humide (Classe III – GEPPA)
0 à 0,25 m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	
0,25m à 0,50m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	



Image 10 : sondage 13

Sondage 14

Profondeur du sondage	Morphologie des sols	Sol non humide (Classe III – GEPPA)
0 à 0,25 m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	
0,25m à 0,50m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	



Image 11 : Sondage 14

Sondage 15

Ce sondage a été réalisé en bordure de champ, au nord-est du site.

Profondeur du sondage	Morphologie des sols	Refus
0 à 0,25 m	Pas d'horizon rédoxique ni réductique	
0,25 m à 0,35 m	<i>arrêt sondage – refus sur éléments grossiers (cailloux)</i>	



Carte 10 : Résultats des sondages pédologiques

3. Conclusion

À l'échelle du paysage, le **réseau hydrographique présente un développement significatif**, matérialisé par la rivière Anglin, le ruisseau la Bazonnerie et le ruisseau le Portefeuille. La **présence du ruisseau du Chiton** et de plusieurs étangs dans un rayon de 300 m autour du site, témoigne d'une influence hydrique quelque peu marquée sur le secteur.

Sur le plan hydrogéologique, le site n'apparaît pas concerné par un **risque de remontée de nappe phréatique** selon les données du BRGM. Toutefois, l'échelle cartographique utilisée (1/100 000) induit une marge d'incertitude quant à la précision spatiale de cette information.

Le **substrat géologique se compose principalement d'altérites de leucogranites**, recouverts de **brunisol** sur la majeure partie de la ZIP et de **néoluvisol-rédoxisol** au nord du site. Cette configuration pédologique assure une **rétenion hydrique modérée sur l'ensemble de la ZIP**, tandis que le **secteur nord présente une capacité de stockage de l'eau plus élevée**, favorisant un **engorgement temporaire propice au développement de zones humides**.

L'outil cartographique national (SIG zones humides) n'indique **aucune probabilité de présence de zones humides sur la ZIP**. Bien que cet outil ne revête aucun caractère réglementaire et ne soit pas exhaustif, il constitue néanmoins un indicateur complémentaire de cette potentialité.

Les inventaires sur site ont confirmé l'absence de zone humide au sein de la zone d'étude